



Communiqué de presse
Jeudi 9 juillet 2026

En pleine canicule, le Gouvernement continue à prendre des décisions qui menacent de disparition les associations de solidarité

À l'issue d'une rencontre avec le ministre du Logement, la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) avec ses adhérents présents : Aurore, Cité Caritas, Coallia, Emmaüs Solidarité, France Terre d'Asile, la Fondation Armée du Salut, le Groupe SOS Solidarités, France Horizon et le CASP, alertent solennellement sur les conséquences dramatiques des décisions prises par le Gouvernement concernant l'hébergement, le logement et l'insertion des personnes les plus fragiles.

Alors qu'une canicule meurtrière vient de rappeler que la rue tue en été comme en hiver, l'État annonce la fermeture de milliers de places et **s'apprête de facto à en supprimer jusqu'à 10 000 dans les mois à venir**. Ces décisions sont en totale contradiction avec l'objectif affiché de maintien de 203 000 places d'hébergement, déjà insuffisantes au vu du nombre de personnes encore à la rue, et avec l'exigence de protection des personnes les plus vulnérables.

C'est une décision de plus mais la décision de trop.

L'accumulation des coupes budgétaires depuis 2022 impose désormais des fermetures inédites de dispositifs d'accueil et d'accompagnement partout en France, alors que la pauvreté augmente. La FAS l'a établi dans une enquête en 2025 : une association de solidarité sur trois est aujourd'hui menacée de disparition.

Saturation des structures, dégradation des conditions d'accueil, absence de solutions pérennes pour des milliers de personnes : les conséquences sont déjà visibles. Cette situation compromet notre capacité collective à protéger les plus vulnérables, mais plus largement à assurer la tranquillité de nos villes, de nos quartiers et de nos campagnes. Cette trajectoire n'est plus soutenable. **Elle appelle une prise de responsabilité immédiate du Gouvernement et du Parlement.**

Les associations l'ont confirmé au ministre : les politiques de solidarité sont aujourd'hui en danger. Face à des besoins qui continuent d'augmenter, elles n'ont plus d'autre choix que de fermer des lits, des chantiers d'insertion, limiter les distributions alimentaires, mettre fin aux contrats de formation de jeunes en réinsertion, réduire les horaires d'ouverture des accueils de jour pour sans-abris, supprimer des emplois.



Comme l'a rappelé le président de la FAS au ministre : « *S'il vous fallait nous entendre, Monsieur le ministre, c'est que la situation des politiques publiques et des acteurs de la solidarité dont vous avez la charge atteint aujourd'hui un niveau de gravité inédit. Nous refusons de nous y résigner.* »

Nous savons que le contexte budgétaire impose des choix et nous participons, comme d'autres, à l'effort de redressement des finances publiques. En revanche, nous demandons un minimum de loyauté et de cohérence de la part de l'État : **les associations ne peuvent être sommées d'assurer des missions toujours plus essentielles tout en voyant leurs moyens diminuer au point de mettre en péril leur existence** ; la dignité des personnes et la tranquillité publique ne peuvent être respectées en laissant les plus fragiles d'entre nous sans solution.

Il est désormais urgent de mettre un terme aux remises à la rue pendant la canicule, sécuriser sans délai les financements des associations de solidarité, de mettre fin à la gestion « au thermomètre » de l'hébergement d'urgence et d'accélérer la mise en œuvre d'une politique ambitieuse du Logement d'abord.

La FAS a entendu la détermination du ministre du Logement à prendre les mesures d'urgence et structurelles indispensables pour sauver le secteur. Elle maintient sa mobilisation pour obtenir du Gouvernement et du Parlement les actes indispensables à la survie des associations, à la dignité des plus fragiles et à la tranquillité publique.

Contacts presse :

-Fédération des acteurs de la solidarité – Charlotte Abello : charlotte.abellofederationsolidarite.org – 06 70 43 20 85

- Aurore : Hélène Suhas – h.suhas@aurore.asso.fr - 07 71 44 81 00

- Emmaüs Solidarité : Gaëtan Dehsdin - gahesdin@emmaus.asso.fr - 07 49 41 19 47

- Fondation Armée du Salut : Chrystel Libert - chrystel.libert@armeedulsalut.fr - 06 23 19 33 01

-France Terre d'Asile - Yohan Cambet-Petit-Jean : YCAMBET-PETIT-JEAN@france-terre-asile.org - 07 63 57 72 73